

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Club de Bonmont**  
**du mercredi 7 mai 2025 à 18.00 heures au Château de Bonmont**

29 membres présents  
2 invités  
2 procurations valables

Le Président M. Christian Bory ouvre la séance à 18.00 heures en remerciant les membres présents et en saluant la présence du Directeur de Château de Bonmont SA, M. Laurent Bachelard.

Il est passé à l'ordre du jour qui est le suivant :

**1. Approbation du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2024.**

Personne ne demande la lecture partielle ou totale du procès-verbal. Il n'y a aucune remarque. Le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur.

**2. Rapport du Comité**

Comme mentionné lors de la dernière Assemblée Générale, le Comité de l'Association de Bonmont a adopté une Présidence tournante. M. Christian Bory assume pour 2025 la présidence de l'Association Club de Bonmont.

Le Comité rappelle les compétences du Comité qui sont répertoriées sous point 9.2 des statuts de l'Association.

La liste des compétences est longue, mais plus de la moitié de ces compétences ne peuvent être engagées sans l'accord de Château de Bonmont SA. En effet, les membres ont le droit d'utiliser les installations fournies par Château de Bonmont SA. Ce qui découle de la Convention entre le Château de Bonmont SA et l'Association « Club de Bonmont ».

Ainsi, les rédacteurs et fondateurs de l'Association Club de Bonmont n'ont laissé beaucoup de latitude d'action. Le changement des statuts nécessite plus de 180 membres présents selon l'article 8.6 des statuts et une majorité des deux tiers.

Pour autant, le Comité de votre Association n'est pas resté inactif et ne le restera pas. Notamment, dans le cadre des réunions entre Château de Bonmont SA et votre Comité pour des séances d'informations, de propositions, de discussions et d'échanges.

Le Comité a fait remonter la déception des membres de ne pouvoir utiliser la piscine extérieure en 2024.

Les soins apportés au parcours occupent forcément le Comité afin que l'expérience golfique des pratiquants du parcours soit satisfaisante. Tout comme l'accueil, la restauration et même l'hôtel.

L'animation culturelle de notre Club fait partie intégrante de nos préoccupations. Le Comité remercie encore les Membres de la commission culturelle pour son action en 2024, soit Mme Bernadette Guyot, et MM. Philippe Pol, Simon Langelier et Mme Noris Fischer de leur implication

lors de toute la saison. Toutefois, tous les membres de la commission culturelle ont décidé de ne pas poursuivre leur mandat en 2025.

La saison culturelle 2025 à Bonmont est déjà sur pied et le Comité se réjouit de retrouver les membres à ces occasions.

La pratique du golf reste la principale préoccupation du Comité, notamment s'agissant de l'occupation du parcours afin d'assurer un équilibre entre compétitions du Club, compétitions privées et compétitions de SwissGolf.

Durant l'année 2024, le Comité a mis particulièrement l'accent sur l'adhésion de nouveaux Membres, afin que nous ayons un renouvellement constant des Membres. Il se sent véritablement préoccupé par cet élément. Finalement, il a réussi à intégrer un point permanent à l'Ordre du Jour des séances avec le Château de Bonmont SA.

Enfin, le rapport conclu en mentionnant une collaboration intelligente entre le Comité de l'Association et la Direction et Château de Bonmont SA qui témoigne des efforts et de la bonne volonté des partis.

Les Membres du Comité demeurent à disposition des membres pour toutes suggestions, remarques et réclamations.

### 3. Discussion du rapport du Comité

La discussion est ouverte. Plusieurs membres souhaitent avoir des détails sur les membres, notamment les membres démissionnaires. Le point 8 de l'ordre du jour évoque la problématique des membres et il est proposé que la discussion soit donc reportée s'agissant de cet élément.

La parole n'est plus demandée. Il est passé au point suivant de l'ordre du jour.

### 4. Rapport sur les comptes de l'Association

M. Christian Bory prend la parole pour la présentation des comptes 2024.

Les charges et produits sont mentionnés. Il est à noter qu'il y a toujours des frais postaux pour l'acheminement des convocations à l'Assemblée Générale Ordinaire.

### 5. Rapport du Contrôleur aux comptes

Mme Helen Sandberg, contrôleur aux comptes, fait la lecture de son rapport qui mentionne que les comptes ont été établis conformément aux pièces comptables.

### 6. Approbation des comptes et du rapport du Contrôleur aux comptes

La discussion sur les comptes et rapport du contrôleur aux comptes est ouverte. Personne ne demande la parole.

Les comptes 2024 de l'association et le rapport du contrôleur aux comptes sont approuvés par acclamations.

#### 7. Election du Contrôleur aux Comptes

Il n'y pas d'autres candidats pour le poste de contrôleur au compte. Mme Helen Sandberg reste à disposition pour effectuer cette mission pour l'exercice 2025.

L'Assemblée confirme son élection par acclamation.

#### 8. Présentation de la structure des membres au sein du Club de Bonmont

Le Président donne la parole à M. Laurent Bachelard, directeur général de Château de Bonmont SA qui montre à l'Assemblée les différentes catégories de membres et leur évolution depuis 20 ans en s'arrêtant sur quelques dates clés, induisant des modifications importantes dans la composition des membres. Il relève également l'instauration de la catégorie des membres bailleurs et leurs pendants, les locataires.

La discussion est ouverte et plusieurs points sont évoqués notamment s'agissant de l'avenir et de la carte « golfy ».

Le Président relève la pertinence de ces éléments et remercie chaleureusement le Directeur général de son exposé.

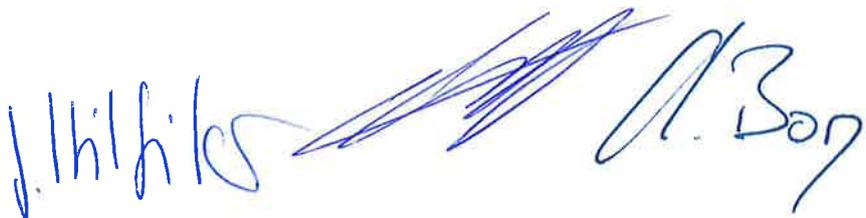
#### 9. Propositions individuelles et divers

La discussion est demandée par M. Laurent Bachelard qui précise que des travaux ont été apportés au practice du bas, au « turn » et à la piscine permettant sa réouverture, le 1<sup>er</sup> juin prochain.

M. Daniel-Sacha Fradkoff annonce que l'événement « Bonmont Master 2025 » aura à nouveau lieu cette année et pendant le week-end de la finale de Roland-Garros, soit le week-end du 6-7 et 8 juin prochain.

M. Bachelard annonce qu'il y aura une loge pour les membres du club intéressés par cet événement exceptionnel.

La parole n'est plus demandée. Le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 à 19.15 heures.



Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including the name 'J. Hilhies' and a signature that appears to be 'A. Bon'.